

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Protect Sensation

Type(s) de produit

TP14: Rodenticides

Numéro d'autorisation: BE2018-0035

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0019169-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Protect Sensation
---------------------------------	-------------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Bábolna Bioenvironmental Centre Private Limited Company
	Adresse	Szállás u. 6. H-1107 Budapest Hongrie
Numéro de l'autorisation		BE2018-0035
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0019169-0000
Date de l'autorisation		02/02/2017
Date d'expiration de l'autorisation		31/12/2026

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Bábolna Bioenvironmental Centre Ltd.
Adresse du fabricant	Szállás u. 6. H-1107 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Bábolna Bioenvironmental Centre Ltd. site 1 Dr Köves Janos utca 3. 2943 Bábolna Hongrie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Bromadiolone
Nom du fabricant	Babolna Bio Ltd
Adresse du fabricant	Szállás u. 6. 1107 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Babolna Bio Ltd site 1 Dr Tezza SrL / Tre Ponti 22 37050 St. Maria di Zevio Italie

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Bromadiolone	3-[3-(4'-Bromo[1,1'-biphenyl]-4-yl)-3-hydroxy-1-phenylpropyl]-4-hydroxy-2H-1-benzopyran-2-one	Substance active	28772-56-7	249-205-9	0,005 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

RB Appât (prêt à l'emploi)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H360D: Peut nuire au fœtus. H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée..
Conseils de prudence	P102: Tenir hors de portée des enfants. P201: Se procurer les instructions avant utilisation. P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P264: Se laver mains soigneusement après manipulation. P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280: Porter des gants de protection. P280: Porter des vêtements de protection. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P280: Porter un équipement de protection du visage. P301 + P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement POISON CENTER or doctor. P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter. P314: Consulter un médecin en cas de malaise. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu conformément à la réglementation nationales/régionales. P501: Éliminer le récipient conformément à la réglementation nationales/régionales.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Souris domestiques et rats – usage réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées – intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: souris domestique Stade de développement: juveniles and adults Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: juveniles and adults Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: rat noir Stade de développement: juveniles and adults
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés Points d'appâts couverts et protégés
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Appât: - Nombre et fréquence des applications: Rats (<i>Rattus norvegicus</i> et <i>Rattus rattus</i>) - Forte infestation: 200g d'appât par point d'appât, tous les 7 mètres - Faible infestation: 200 g d'appât par point d'appât, tous les 10 mètres Souris domestiques 50g d'appât par point d'appât, tous les 5 mètres
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg. Le produit PROTECT SENSATION est fourni sous forme de blocs (20-25-50 g) - Soit dans des sacs en PE emballés dans des cartons jusqu'à 25 kg - Soit dans des seaux en PP jusqu'à 8 kg

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques en vigueur, le cas échéant].

Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.

Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.

Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voie 5.4

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voie 5.5

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2.

Souris et rats – usage réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées – extérieur autour de bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: souris domestique Stade de développement: juveniles and adults Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: juveniles and adults Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: rat noir Stade de développement: juveniles and adults
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur autour de bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés Points d'appâts couverts et protégés
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Appât: - Nombre et fréquence des applications: Rats (<i>Rattus norvegicus</i> et <i>Rattus rattus</i>) - Forte infestation: 200g d'appât par point d'appât, tous les 7 mètres - Faible infestation: 200 g d'appât par point d'appât, tous les 10 mètres Souris domestiques 50g d'appât par point d'appât, tous les 5 mètres
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg. Le produit PROTECT SENSATION est fourni sous forme de blocs (20-25-50 g) - Soit dans des sacs en PE emballés dans des cartons jusqu'à 25 kg - Soit dans des seaux en PP jusqu'à 8 kg

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement [Non applicable si clairement autorisé selon l'addendum 4].

Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques pour minimiser l'exposition aux espèces non cibles

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques en vigueur, le cas échéant].

Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation. Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.

Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.

Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

Ne placer pas directement ce produit dans les terriers.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voie 5.4

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voie 5.5

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3.
Souris domestiques – professionnels – intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: souris domestique Stade de développement: juveniles and adults
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Appât: - Nombre et fréquence des applications: 50g d'appât par point d'appât, tous les 5 mètres
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg. Le produit PROTECT SENSATION est fourni sous forme de blocs (20-25-50 g) - Soit dans des sacs en PE emballés dans des cartons jusqu'à 25 kg - Soit dans des seaux en PP jusqu'à 8 kg

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.
Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voie 5.2

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voie 5.4

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voie 5.5

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4.
Rats – professionnels – intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: juveniles and adults Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: rat noir Stade de développement: juveniles and adults
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Appât: - Nombre et fréquence des applications: - Forte infestation: 200g d'appât par point d'appât, tous les 7 mètres - Faible infestation: 200 g d'appât par point d'appât, tous les 10 mètres
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg. Le produit PROTECT SENSATION est fourni sous forme de blocs (20-25-50 g) - Soit dans des sacs en PE emballés dans des cartons jusqu'à 25 kg - Soit dans des seaux en PP jusqu'à 8 kg

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 5 à 7 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.
Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voie 5.2

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

voie 5.4

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voie 5.5

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 5.

Souris domestiques et rats – professionnels – extérieur autour de bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: souris domestique Stade de développement: juveniles and adults Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: juveniles and adults Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: rat noir Stade de développement: juveniles and adults
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur autour de bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée:

	Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Appât: - Nombre et fréquence des applications: Rats (<i>Rattus norvegicus</i> et <i>Rattus rattus</i>) - Forte infestation: 200g d'appât par point d'appât, tous les 7 mètres - Faible infestation: 200 g d'appât par point d'appât, tous les 10 mètres Souris domestiques 50g d'appât par point d'appât, tous les 5 mètres
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg. Le produit PROTECT SENSATION est fourni sous forme de blocs (20-25-50 g) - Soit dans des sacs en PE emballés dans des cartons jusqu'à 25 kg - Soit dans des seaux en PP jusqu'à 8 kg

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

Les postes d'appâtage doivent être inspectés [pour les souris - au minimum tous les 2 à 3 jours au] [pour les rats - seulement 5 à 7 jours après le] début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs.

Rechargez le poste d'appâtage au besoin.

Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voie 5.4

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voie 5.5

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées:

Lisez et respectez les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.

Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcs, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.)

Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.

Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (se reporter à la section 5.3 pour connaître les informations devant figurer sur l'étiquette).

Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts.

L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être traîné à l'extérieur du poste d'appâtage.

Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non ciblés.

Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

professionnels ayant des compétences avancées démontrées:

L'utilisateur détermine lui-même la fréquence des inspections de la zone traitée, à la lumière des résultats de l'étude réalisée au début du traitement. Cette fréquence doit être compatible avec les recommandations contenues dans le code de bonnes pratiques applicable.

Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.

Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative.

professionnels :

Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.2. Mesures de gestion des risques

professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées:

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques en vigueur, le cas échéant].

Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la brochure) doivent indiquer clairement que le produit ne doit être délivré qu'à des utilisateurs professionnels formés, disposant d'une certification attestant qu'ils respectent les exigences applicables en matière de formation (par exemple «à l'usage des professionnels ayant des compétences avancées démontrées: uniquement»).

professionnels ayant des compétences avancées démontrées:

Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.

Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.

Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.

Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage couverts et protégés, entre les applications.

Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation nationales/régionales.

professionnels :

Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement (par exemple, au moins deux fois par semaine).

Ne pas utiliser d'appâts contenant des substances actives anticoagulantes en guise d'appâts permanents pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.

Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent clairement indiquer les éléments suivants:

- Le produit ne doit pas être fourni au grand public (par exemple, «à usage professionnel uniquement»).
- Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés (par exemple, «à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés uniquement»).
- les utilisateurs doivent convenablement étiqueter les postes d'appâtage avec les informations visées à la section 5.3 du RCP (par exemple, «étiqueter les postes d'appâtage conformément aux recommandations relatives au produit»).

L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours. Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent recommander de façon claire qu'en cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

- Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

En cas:

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau et garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement.

En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette [insérer les informations nationales spécifiques]. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.

Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «nom du produit ou numéro d'autorisation»; «substance(s) active(s)» et «en cas d'incident, contacter le centre antipoison [070 / 245 245]».

Dangereux pour la faune.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la réglementation nationales/régionales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.

Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

Durée de conservation: 2 ans

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.

Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.

Ce produit contient un agent amérissant et un colorant.

Le titulaire de l'autorisation doit surveiller le phénomène de résistance des populations de rongeurs envers la substance active Bromadiolone. Les résultats du surveillance de résistance doivent être soumis lors du renouvellement du produit.